

FAUT-IL ENCORE DES INVITATOIRES ?

MAINTEANT que les oraisons de la messe peuvent être prononcées en français, faut-il encore des invitatoires ? Ceux-ci ne sont-ils pas devenus inutiles, puisque chacun entend désormais la prière du célébrant dans une langue qui lui est familière ?

Poser la question en ces termes, c'est supposer que l'invitatoire n'avait, jusqu'ici, pas d'autre rôle que de fournir à l'assemblée une traduction préalable, plus ou moins abrégée, de l'oraison; faute de quoi les fidèles demeureraient étrangers à la prière du célébrant. Et puisque désormais il n'y a plus lieu de traduire l'oraison, les invitatoires ne sont plus nécessaires. Le moment n'est-il pas venu de renoncer à interposer un « commentateur » entre le prêtre et le peuple ?

Mais la question qu'il faudrait poser est plutôt celle-ci : de par leur nature, les oraisons réclament-elles, même en français, des invitatoires ?

Remarquons que cette question ne concerne pas tous les invitatoires et monitions, de façon générale, mais seulement les interventions précédant et introduisant les trois oraisons de la messe qui sont désormais chantées ou dites en français : la Collecte, la Secrète et la Postcommunion. Et nous nous limiterons ici à la Collecte.

LA COLLECTE.

C'est la première prière sacerdotale de la messe. Elle conclut le rite d'entrée. A l'époque des anciens sacramentaires, ancêtres du Missel Romain d'aujourd'hui, cette

prière vient immédiatement après le chant d'entrée; elle conclut la procession d'entrée. (Dès la fin du 5^e siècle apparaît la litanie du Kyrie, mais il n'y a pas encore le Gloria.)

C'est une prière variable, non en fonction du déroulement de l'année liturgique, mais plutôt en fonction des circonstances locales. Aux origines, les formulaires étaient improvisés ou composés à l'avance par le célébrant lui-même. Ces formulaires se sont fixés, entre le 3^e et le 6^e siècle, et ont formé des recueils, qui se sont ensuite répandus à travers l'Occident.

Prière publique, solennelle, de style oratoire (elle est appelée « oratio »), la Collecte est soumise aux lois du cursus; elle joue éventuellement sur l'ambivalence des mots, leur complémentarité, voire leurs assonances. D'où la difficulté d'en donner aujourd'hui des traductions françaises tout à fait adéquates.

Elle consiste essentiellement en une prière de demande, le plus souvent simple et d'objet assez général. On demande à Dieu sa grâce, son pardon, sa paix... Souvent cette demande se dédouble; on commence par implorer Dieu de daigner exaucer la requête qui va suivre : « Aux appels de ton peuple en prière, daigne répondre du ciel, Seigneur, en ta bonté : donne...¹ » Mais souvent aussi cette première demande est remplacée par l'évocation de la situation présente de l'assemblée en prière : elle célèbre Noël, l'Épiphanie, tel saint. Par exemple : « Seigneur notre Dieu, tu as fait resplendir cette nuit très sainte des clartés de la vraie lumière; de grâce accorde-nous qu'illuminés...² » Ou : « Seigneur notre Dieu, aujourd'hui, grâce à l'étoile qui les guidait...³ » En évoquant l'événement et le mystère célébrés en ce jour, l'oraison fonde ainsi sa requête sur l'œuvre accomplie par Dieu en Jésus, mais qui fut accomplie pour nous aujourd'hui. Ou encore, elle présente à Dieu les nécessités dans lesquelles nous sommes et qui

1. Premier dimanche après l'Épiphanie. Voir aussi, par exemple, les Collectes du 2^e dimanche, du dimanche de la Septuagésime, du dimanche de la Quinquagésime.

2. Noël, messe de minuit.

3. Épiphanie.

motivent notre prière : « Seigneur notre Dieu, tu sais combien nous sommes fragiles...⁴ » De façon générale, on peut dire que l'oraison ajoute à la demande l'énoncé d'une motivation : soit notre indigence qui nous fait recourir à Dieu, soit la bonté de Dieu ou sa puissance, qui fondent notre espérance d'être exaucés.

A l'exception de certains formulaires récents, toutes les oraisons sont adressées au Père, par le Fils. C'est l'usage général et traditionnel de l'Eglise. Le culte chrétien monte vers le Père, par son Fils Jésus-Christ, inspiré, suscité dans l'Eglise par l'Esprit-Saint. Il est fondamentalement trinitaire, comme l'œuvre même du salut. Seul le Fils de Dieu fait homme rend au Père le culte parfait qui lui est dû; mais la liturgie nous y associe jusqu'à le faire nôtre.

A l'unique Médiateur, qui rassemble en lui tous les hommes devant le Père, correspond au niveau des signes visibles l'unique président, qui rassemble en sa prière celle de l'assemblée entière. C'est notamment le cas dans la Collecte. Celle-ci revient en propre au célébrant; mais le célébrant, ministre du Christ, chef de l'assemblée, ne prie pas en son nom propre : il exprime sous forme d'unité la prière multiple des fidèles. Et comme chaque assemblée locale porte en elle le mystère de l'Eglise entière, c'est au nom de l'Eglise entière qu'il prie le Père, par Jésus-Christ. La formule qu'il prononce a essentiellement pour rôle de rassembler dans l'unité toutes les demandes individuelles pour en faire la prière même de l'Eglise, Corps du Christ.

L'INVITATOIRE.

Réduire la Collecte à une simple prière personnelle du célébrant, ce serait donc tout à fait la dénaturer. Elle est prière de l'assemblée entière, résumée, conclue et présentée à Dieu par le célébrant. Concluant le rite d'entrée, et donc le mouvement de rassemblement des fidèles, elle donne à ce rassemblement physique son achèvement spirituel : l'unanimité dans la prière.

4. 4^e dimanche après l'Epiphanie. Voir également le dimanche de la Sexagésime.

Encore faut-il qu'effectivement l'assemblée prie, et prie de façon unanime. C'est pourquoi le célébrant l'invite à prier, puis se tait pour permettre à la prière personnelle et silencieuse de monter du fond des cœurs. Au sobre « Oremus » de la liturgie romaine correspondent, dans d'autres rites, des invitations à la prière plus développées. C'est encore le cas aujourd'hui, au rite romain lui-même, pour les oraisons solennelles du vendredi saint⁵. Quant au temps de prière silencieuse, il était primitivement accompagné d'un agenouillement; on se relevait pour l'oraison. On voit saint Césaire d'Arles se plaindre que certains restent debout au lieu de se mettre à genoux pour prier en silence. Aujourd'hui, le « Flectamus genua » est réservé aux jours de pénitence. Mais que les fidèles se tiennent debout ou à genoux, la Collecte requiert d'être précédée par un temps de prière silencieuse de l'assemblée. Et le rôle de l'invitatoire est de susciter cette prière silencieuse.

Or, pour susciter en chacun une prière vraie, il ne suffit pas de déclarer : « Prions le Seigneur. » Théoriquement, cet appel constitue effectivement un invitatoire. Mais en fait, il reste insuffisant, pour deux raisons.

D'abord, cette invitation à la prière est trop générale. La plupart des gens sont malhabiles à prier intérieurement sans rien qui vienne amorcer leur prière. Ce n'est qu'en suggérant concrètement telle demande qu'on provoquera — peut-être — une prière.

Ensuite, la Collecte ne rassemble les prières de tous que si celles-ci étaient déjà relativement unanimes. Si au contraire chacun, en son for intérieur, a demandé n'importe quoi, on assiste plutôt à un éparpillement qu'à un rassemblement. Où est, alors, cette admirable convergence des désirs, cette communion des vouloirs devant Dieu, qui devait introduire les fidèles dans le mystère de l'Eglise, une en Jésus-Christ ? Le célébrant prononce la formule écrite dans le missel; mais elle ne correspond à rien de réel dans la nef...

Pour susciter concrètement la prière silencieuse, et

5. Prions, frères bien-aimés, pour la sainte Eglise de Dieu : Que le Seigneur notre Dieu lui donne la paix et l'unité, qu'il la protège...

pour que celle-ci soit unanime, il est besoin d'un invitoire qui propose brièvement à tous une demande commune, qui soit celle de l'Eglise. Peut-être tel ou tel, dans la nef, aurait-il plutôt demandé à Dieu autre chose. Mais chacun est ainsi amené à dépasser son cas personnel pour entrer dans le mystère d'unité du Corps du Christ.

Mais susciter cette prière en chacun, ce n'est pas seulement énoncer l'objet de notre demande. C'est surtout donner à chacun envie de demander cela à Dieu. L'invitoire n'est pas d'ordre purement déclaratif : il est dynamique, il doit entraîner un acte intérieur. Il faut donc, d'une manière ou d'une autre, motiver cette invitation à la prière. Là est peut-être le rôle le plus important de l'invitoire. La plupart des oraisons, nous l'avons noté déjà, contiennent une motivation de ce genre : d'une part nos besoins, notre situation de pauvres et de pécheurs, et d'autre part la magnificence de Dieu, sa bonté, sa puissance, sa volonté de salut. Et généralement, la motivation est en rapport avec la demande. C'est donc cette motivation contenue dans l'oraison qu'il faut suggérer à l'assemblée⁶.

Composer un invitoire, ce serait donc reconnaître d'abord, très exactement, ce que l'Eglise entend demander à Dieu; ensuite, sur quels motifs l'oraison elle-même s'appuie; enfin, comment je puis faire percevoir cela au mieux à telle assemblée, pour l'amener à former en elle cette prière.

Susciter la prière de l'assemblée, tel est donc le rôle de l'invitoire avant la Collecte, qui le rend nécessaire même lorsque l'oraison est dite en français. Mais à ceci, il faut ajouter deux autres remarques.

En premier lieu, le style un peu hiératique, solennel, concis, qui est celui des oraisons, non seulement en latin mais aussi en français, appelle une introduction.

En second lieu, l'invitoire et le silence qui doit lui succéder rendent à l'oraison son relief et sa richesse. Il fut un temps où le prêtre lisait à la suite le « Dominus vobiscum », l'« Oremus » et l'oraison, tandis que les

6. Par exemple, SEPTUAGÉSIME : « Le mal que nous faisons entraîne le malheur. Nous demandons à Dieu qu'il nous en délivre. »

fidèles lisaient tout cela dans leur missel. La messe était devenue une sorte de débit uniforme, une lecture continue de textes pourtant extrêmement divers. Le renouveau liturgique a restauré non seulement la pluralité des fonctions, mais aussi le caractère essentiellement oral de la liturgie. L'appel à la prière doit constituer une intervention orale, vivante, humaine, actuelle. (C'est pourquoi, malgré l'intention assurément louable qui inspirait cette initiative, il faut regretter que certains très bons missels pour fidèles aient cru devoir publier des invitatoires avant les oraisons. Ce n'est pas leur place; c'est confondre les genres; c'est, encore une fois, réduire à une suite de textes imprimés ce qui devrait jaillir d'une voix humaine.) Après l'invitatoire vient le silence; et le silence en commun prend une densité telle qu'il peut « s'entendre ». Enfin, la voix du célébrant, et l'Amen de l'assemblée.

EXIGENCES

Faire prier est un art difficile. L'usage du français pour les oraisons ne fera que mettre en évidence les défauts des invitatoires oublieux de certaines exigences.

A. RAPPELONS D'ABORD CE QU'IL FAUT A TOUT PRIX ÉVITER

1. *Ne pas supplanter le célébrant.*

Il se célèbre encore, ici et là, des messes où le commentateur dispose d'un micro tandis que le célébrant n'en a pas. C'est une grave erreur. Mais surtout, le commentateur doit éviter de calquer son invitatoire sur l'oraison, faute de quoi, bien plus que du temps où il ne priait qu'en latin, le célébrant donnera l'impression de répéter docilement les phrases du commentateur...

2. *Pas de logomachie.*

Ceci n'est pas nouveau, mais il faut le rappeler. Rien ne stérilise autant la prière, acte éminemment personnel

et libre, que de se sentir commandé, ou considéré comme un sot. L'invitatoire doit être très respectueux de ceux à qui il s'adresse. Rien, également, n'est plus pénible qu'un commentateur qui bredouille ou qui n'en finit pas, faute d'avoir préparé par écrit ses interventions. Il faut considérer ceci comme une règle absolue : tout invitatoire doit être préparé par écrit.

3. *Ne pas trahir l'oraison.*

D'abord, ne pas la déflorer. On tuerait le jaillissement et le dynamisme de la prière. Que l'invitatoire prenne de l'oraison tel mot caractéristique, ce peut être très bon. Mais qu'il dise déjà tout ce que dira l'oraison, c'est mauvais.

Ensuite, ne pas la trahir en lui faisant dire ce qu'elle ne dit pas. Soit en la simplifiant à l'extrême, par un vocabulaire plat, caricatural; soit en lui ajoutant des idées qu'elle ne contient pas; soit en la gauchissant pour la faire concorder avec le « thème » de l'Introït ou de l'évangile.

Enfin, prendre soi-même l'oraison au sérieux. On voit des commentateurs inviter l'assemblée à prier, puis, comme si cette prière ne les concernait pas eux-mêmes, chercher la page de l'épître, déplacer le micro, fermer une porte, ou laisser planer leur regard sur l'assemblée comme pour contrôler le recueillement de chacun... Que le commentateur prie lui-même, et par conséquent se tourne vers l'autel et le célébrant, non seulement durant le silence, mais aussi durant l'oraison; et, comme les autres, ratifie l'oraison par son Amen. L'attitude du commentateur est loin d'être sans influence sur celle des fidèles.

B. CE DONT L'INVITATOIRE DOIT TENIR COMPTE

Il faut évidemment d'abord lire attentivement l'oraison pour bien saisir l'objet de la demande qu'on devra susciter chez les fidèles. Ce n'est pas toujours facile, étant

donné l'extrême concision des formulaires et la grande densité de chaque terme. Il y faut un temps de réflexion.

L'oraison, nous l'avons remarqué, motive généralement la demande. L'invitatoire tiendra compte de cette motivation, et cherchera à la rendre pertinente pour l'assemblée locale, avec ses particularités concrètes.

Enfin, l'invitatoire doit respecter la généralité de l'oraison, qui fait qu'elle concerne tout le monde, car elle vise des situations humaines simples et fondamentales par rapport à Dieu, et des grâces tout à fait essentielles. Il doit respecter aussi le mouvement trinitaire de l'oraison, et ne pas dire « Demandons à Jésus... » alors que l'oraison s'adressera au Père par le Christ.

CONCLUSION

L'usage du français devrait ainsi nous amener à rendre aux invitatoires leur vrai rôle, et, par suite, à restituer plus explicitement aux oraisons leur fonction dans la célébration. Cette structure cultuelle, qui consiste à rassembler toutes les demandes individuelles en une seule prière prononcée par un seul orant, est méconnue par la quasi-totalité des fidèles. Leur piété les porte plutôt à dire eux-mêmes tout ce que dit le célébrant, en même temps que lui. On sait que lui seul peut consacrer; on pense beaucoup moins qu'il a aussi pour fonction d'unifier l'assemblée et sa prière. La prière liturgique reste très largement conçue comme adressée directement par chacun à Dieu, alors qu'en fait le culte chrétien est essentiellement ecclésial et doit à la fois venir de l'intime de chacun, et pourtant monter vers Dieu comme l'acte unique d'un Corps unique, le Corps du Christ.

Cette structure, bien entendu, ne vaut pas seulement pour les oraisons; elle vaut éminemment pour la Prière Eucharistique. Mais peut-être est-ce en la mettant en œuvre à propos des oraisons qu'on pourra le mieux y amener les fidèles pour le Canon.

M.-D. BOUYER, o. p.